

Saison 2026-2027
(Du lundi 7 septembre 2026 au samedi 3 juillet 2027)

FICHE DE REINSCRIPTION
(* obligatoire)



Elève :	Enfant ☐	Adulte ☐	
.....			
*Prénom	*NOM		
.....			
..... / /	*âge :	Sexe : F ☐ M ☐	
Date de naissance	en début de saison		
.....			
*Responsable légal, si élève mineur :			
Monsieur ☐		Madame ☐	
.....			
Prénom	NOM		

Coordonnées :	
*Email :	
Indispensable pour recevoir les communications de l'école.	
*Tél 1 : (Indispensable).....(père/mère/autre)	
Tél 2 :	
* Adresse postale :	
.....	
Code postal	Ville

Cours individuel :

Piano, guitare, violon, flûtes, saxophone, chant *musiques actuelles*, batterie.

.....		
Instrument 1	Professeur	Jour et horaire prévu :
.....		
Instrument 2	Professeur	Jour et horaire prévu :

NOUVEAU HARMONICA et BATTERIE (nouveau horaire en plus du mercredi) :
Avec Marc Faudemer (horaire à valider avec le professeur)

- Lundi 14h – 21h ☐.....(instrument et heure souhaitée)
- Mardi 14h – 21h ☐.....(instrument et heure souhaitée)

Formation musicale :

- ☐ Eveil (5ans/MS min.) Mercredi 10h / 11h ou 11h /12h selon l'âge et le niveau
- ☐ Solfège (jeunes et adultes) jeudi 18h00 / vendredi 18h00

Pour finaliser le dossier d'inscription, vous devez :

- Préciser le type de paiement :

- ☐ chèque(s) ☐ 1x (annuel) ☐ virement bancaire (1x.)
- ☐ 3 (trimestriel) **Attention : les chèques doivent impérativement avoir le même**
- ☐ 9x (mensuel) **montant et le nom de l'élève au dos. (Voir tableau à la suite).**

- Joindre à cette fiche dûment complétée, paraphée (pages 1 et 2) et signée (page 3).

- un justificatif de domicile (quittance d'électricité, impôts locaux, etc) ;
- votre règlement par chèque(s) à l'ordre de L'Arpège.

Pour les règlements par **virement bancaire**, le dossier sera pris en compte une fois le compte de L'Arpège crédité.

Marquer obligatoirement le libellé/motif de virement avec : prénom et nom de l'élève.

- envoyer ou déposer votre dossier paraphé et signé **AU PLUS TARD LE 14 JUILLET** dans la boîte de L'Arpège à l'entrée du Pôle culturel.

Tarifs €

Ceux-ci incluent la cotisation de 39 euros à l'association. Entre parenthèses les tarifs pour les habitants ne résidant pas dans une commune de Seine Normandie Agglomération.

	Total	(hors SNA)
<u>Cours individuel (durée :30min.)</u>	☐ 360,00	(705,00)
- <i>second instrument</i>	☐ +666,00	

Formation musicale (durée :45min/1h.) :

- Eveil	☐ 180,00	(idem)
- Solfège		

FORMULE

1 cours individuel + 1 cours de FM ☐ **477,00** (837,00)

(* tarif réduit)

Paiement en 3 fois ou 9 fois

	(hors SNA)	(hors SNA)
Cours individuel d'instrument/chant :	3 x 120 (3 x 235,00)	9 x 40 (9 x 78,33)
FM (Eveil / Solfège)	3 x 60 (idem)	9 x 20 (idem)
FORMULE	3 x 159 (3 x 292,00)	9 x 53 (9 x 93)

Conditions de remboursement

Il est rappelé que toute année scolaire commencée est due dans son intégralité et qu'en cas d'arrêt de l'élève en cours d'année, aucun remboursement ne pourra être fait sauf :

- Abandon pour raison de force majeure (mutation professionnelle, maladie grave, etc.), l'arrêt devant alors faire l'objet d'un examen par le CA qui statuera sur un remboursement au prorata (hors cotisation due en totalité) ;
- Cas particulier d'un nouvel élève débutant et qui « décrocherait » lors du premier mois et qui informerait par écrit le bureau de son arrêt au plus tard le **1er octobre 2026**.

Ces conditions strictes sont dictées par le fait que les heures et la rémunération des enseignants sont arrêtées contractuellement à la suite des inscriptions sans possibilité de modification par l'association avant la rentrée suivante.

Tarif famille nombreuse

Si 3 membres ou plus d'une même famille (père-mère-enfants) prennent un cours individuel d'instrument, une réduction de 10 % au-delà du premier cours d'instrument est appliqué au moment de l'inscription.

La réduction est toujours calculée sur la base du tarif du cours d'instrument seul, hors cotisation qui reste due en totalité, soit 10% de 321 euros ou **32,10 euros x 2 (ou plus)**. Le prix des autres pratiques (FM ou collectives) n'est pas pris en compte dans la réduction.

Merci de contacter le trésorier de l'association par mail avant de remettre les dossiers d'inscription afin de vérifier le juste montant du règlement ou (des) chèques à joindre.

Vos engagements

- *Je dispose d'un contrat d'assurance responsabilité civile.*

(Condition indispensable, l'association n'assurant ni vous ni vos biens lors de l'exercice de vos activités musicales.

- *Je m'engage à respecter le règlement intérieur de L'Arpège.*

(Disponible sur le site www.larpege.fr)

.....
Date et lieu

.....
Inscrire la mention « lu et approuvé »

.....
Signature